

VILLE DE NEGREPELISSE

(82800)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2010/03/32

L'an deux mille dix,
Le mardi 30 mars à 18 heures

Date de convocation : 16/03/2010

Date d'affichage : 23/03/2010

Nombre de Conseillers
en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 22

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. CAMBON Jean, Maire.

Etaient présents : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D, MARCIPONT D., TELLIER M., RICARD J., JACQUOT S, BEAUTES-VOIROL C, DELMAS F., COMBES C., MARTY F., ONFROY A., SIRVAIN B., HENRI M., PARIS C., MONTAUT V., PELISSIE L.

Absents avec pouvoirs : AURADE P. (pouvoir à RICARD J.), CONTE D. (pouvoir à CORRECHER M.), VERGNES M.T. (pouvoir à MARCIPONT D.), PELLET R. (pouvoir à MOURIERES D.).

Absente : AUTIQUET B.

OBJET : SUBVENTIONS D'EQUILIBRES BUDGETS ANNEXES. BUDGET PRIMITIF 2010.

Monsieur le Maire rappelle que les Budgets Primitifs 2010 des Budgets Annexes de la Commune ont été votés en adoptant les recettes suivantes à :

Subvention d'Equilibre Budget d'Electricité	0 €
Subvention d'Equilibre Régie des Transports	10 000 €
Subvention d'Equilibre C.C.A.S.	21 625 €
Subvention d'Equilibre JCB Sérigraphie	2 200 €

Monsieur le Maire précise que le montant de ces participations sont inscrits au Budget Primitif 2010 de la Commune de NEGREPELISSE ;

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE
MAIRE, COMPTE TENU :

- DE LA RECEPTION EN PREFECTURE
LE

- ET DE LA PUBLICATION, LE

A NEGREPELISSE, LE

ADOPTE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

LE MAIRE

J. CAMBON